

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2023



Dans ce numéro :

3

Edito

8

Zoom

12-13

Citoyenneté

4

Retour sur fin 2022

9

Manifestations 2023

14

Pêle-Mêle

5

ALSH Saint-Jouvent

10-11

Cadre de vie

15

Page de l'opposition

6-7

Tarifs municipaux

MEMO

Horaires du secrétariat de mairie

Lun, mar, jeu, ven :

**8h45-12h00
14h00-18h00**

Mer :

8h45-12h00

Sam :

9h00-12h00

Téléphone mairie

05 55 75 81 01

mail

contact@saintjouvent.com

Site internet

www.saintjouvent.com/

page Facebook :

[www.facebook.com/
StJouvent](https://www.facebook.com/StJouvent)

En cas d'urgence

06 71 25 25 82



Contact :

05 55 08 19 24

07 55 59 27 50

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	7h15 – 8h50	15h50 – 18h30
Mercredi	7h15 – 8h50	11h40 – 12h45



Ecole Maternelle : 05 55 75 61 14

Ecole Élémentaire : 05 55 75 62 85

ce.0870367b@ac-limoges.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	9h00* – 12h10	13h30* – 15h50
Mercredi	9h00* – 11h40	-

*accueil 10 min avant.



ALSH 2 Saint-Jouvent :

les mercredis de 11h45 à 19h00

Contact : 05 55 53 68 79 ou 06 42 67 24 76



RAM les petits moussaillons

1, rue Traversière, 87140 Nantiat

Marlène BUREAU :

06 79 78 36 74

ram@elan87.fr

Bulletin municipal janvier 2023

Directrice de la publication : Jany-Claude SOLIS, maire

Réalisation et conception : Christelle DUBLANCHE,

Commission démocratie locale

Impression : SOTIPLAN

Édité à 900 exemplaires

Distribution : Elus de la Majorité

EDITO



C'est, une fois de plus, une fin d'année que nous avons passé dans une atmosphère morose. Nos inquiétudes liées à la crise énergétique, l'inflation, l'instabilité internationale, le changement climatique modifient notre perception du monde et notre façon de vivre.

Si des efforts et des choix parfois douloureux sont inévitables pour notre commune, comme pour toutes les collectivités de France, la municipalité de Saint-Jouvent souhaite maintenir la jeunesse et la famille au cœur de ses préoccupations. En 2022, elle l'a manifesté par diverses actions et investissements : l'école a été dotée de trois tableaux numériques de dernière génération, la classe de grande section de maternelle a fait l'objet d'une rénovation par le personnel municipal. Elle a inauguré le 19 novembre dernier l'arboretum avec les enfants du Conseil municipal des enfants qui ont également participé au choix du thème retenu pour la sculpture du tronc du chêne de la mairie et des éléments installés à l'aire de jeux - en cours de finalisation, située à côté du City stade.

En 2023 la commune continuera à rester attentive aux familles. Dès le 4 janvier, sous la houlette d'ELAN, une annexe du Centre de Loisirs Sans Hébergement de Chamborêt ouvrira chaque mercredi après-midi à Saint-Jouvent grâce à la mise à disposition de nos locaux afin de permettre l'accueil sur place des enfants de Saint-Jouvent et Nieul. De plus, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs de restauration

scolaire et mène actuellement une réflexion sur l'instauration courant 2023 d'un tarif social pour les familles les plus modestes.

Malgré la sobriété énergétique qui s'impose à tous, afin de ne pas vous priver de la magie de Noël, les illuminations ont été maintenues sous un format plus restreint : le volume des illuminations et les plages d'éclairage ont été réduits à l'instar des amplitudes horaires de l'éclairage public qui s'éteint désormais entre 21 heures et 7 heures.

Enfin, la commune poursuivra en 2023 son programme d'isolation des bâtiments communaux : après la mise en place de volets roulants à l'école élémentaire, le changement des toitures des 2 ailes de l'école maternelle et l'isolation des combles du logement communal, la partie centrale de la toiture de l'école maternelle sera rénovée.

La diminution du volume des déchets ménagers est une autre urgence dont nous devons mesurer l'ampleur, participant elle aussi à la lutte pour la préservation de notre environnement. C'est pourquoi, à partir du 1^{er} janvier 2023, ELAN met en place sur les 24 communes de son territoire la REOMI, REdevance sur les Ordures Ménagères Incitative.

Afin de soutenir l'activité économique malgré l'inflation galopante, la municipalité souhaite maintenir le projet de rénovation des anciens ateliers municipaux initié par l'ancienne équipe municipale. Ces locaux, transformés en une salle acces-

sible aux personnes à mobilité réduite destinée aux

mariages et aux conseils municipaux mais également aux réunions des associations, libéreront ainsi de la place dans d'autres locaux pour les TAP (Temps d'Activité Périscolaires) et les particuliers. L'octroi des subventions demandées en 2022 conditionnera la réalisation de ce projet d'investissement d'envergure.

En 2022, nous avons subi la fermeture de notre boulangerie et nos restaurants ont souffert de la crise. J'en appelle à chacun de vous pour essayer de maintenir nos commerces locaux (restaurants, traiteurs et garage) et assurer la pérennité du marché le dimanche : merci à vous de passer des commandes ! Enfin, nos associations souffrent aussi d'une trop faible fréquentation. Votre participation est indispensable à leur survie.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023, qu'elle nous garde l'espoir, la confiance et l'esprit d'entraide face à l'adversité. Prenez soin de vous, prenez soin des autres,

Cordialement

Le Maire,

Jany-Claude SOLIS

Retour sur fin 2022



Les lutins du Père Noël étaient aussi sur le marché !

La magie de Noël à Saint-Jouvent au marché, à la mairie, dans la rue centrale du bourg et à l'école...

Le 4 décembre, le Père Noël est arrivé en calèche pour distribuer des friandises à tous les enfants présents au marché traditionnel du 1^{er} dimanche du mois. Comme chaque année, les Jouventiens, venus nombreux, ont pu récupérer leurs commandes de sapins auprès de l'association des parents d'élèves et ont pu acheter, outre les marchandises habituelles, des cadeaux dans les stands artisanaux ou auprès de l'école afin de financer en partie les voyages scolaires prévus en 2023.

Les aînés n'ont pas été oubliés et les élus ont distribué plus de cent-cinquante colis aux Jouventiens âgés de plus de 70 ans.

Les agents municipaux ont décoré la place de l'église, la rue des écoles et la mairie. Nos secrétaires ont décoré un magnifique sapin de Noël.

Le 15 décembre matin, les enfants de l'école ont pu bénéficier d'un spectacle musical interactif, de théâtre, sculptures de ballons et claquettes, **"LES MONDES ETRANGES DE SABRE NOIR LE PIRATE"** interprété par

Cécile DURIEZ et Sophie UBY et offert par l'association des parents d'élèves. A la fin du spectacle, chacun s'est vu remettre des chocolats et tous ceux qui mangeaient à la cantine ont dégusté un délicieux repas de Noël concocté par Ghyslaine et Ludovic.

Enfin le 7 janvier à la salle polyvalente, pour clôturer les festivités de fin 2022 et début 2023, la municipalité a présenté ses vœux à tous les Jouventiens.



Ouverture d'un ALSH-2 à Saint-Jouvent



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement intercommunal ELAN, « les enfants de la Glayeule » basé à Chamborêt, voit depuis quelques mois ses demandes d'inscription croître de façon exponentielle. La liste d'attente comptait une soixantaine d'enfants dont plusieurs petits Jouventiens.

Face à cette situation, la communauté de communes a souhaité réagir rapidement. Grâce à l'effort collectif de la com' com' ELAN, de la commune de Saint-Jouvent et de la CAF, nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture le 4 janvier 2023 d'une annexe de l'ALSH de Chamborêt à Saint-Jouvent.

Ouvert les mercredis de 11h45 à 19h00, l'Accueil de Loisirs recevra les enfants de 3 à 12 ans scolarisés à Nieul et à Saint-Jouvent (inscription préalable auprès de l'ALSH de Chamborêt).

Les parents pourront venir chercher leurs enfants entre 17h00 et 19h00.

Pour tout renseignement, merci d'appeler au : **05 55 53 68 79** ou **06 42 67 24 76**.

Une directrice-adjointe, Marine Paquet aidée de cinq animateurs (trices) proposera et encadrera les activités du centre selon le schéma suivant :



- accueil des enfants de Saint-Jouvent à partir de 11h45,
- accueil des enfants de Nieul qui arriveront par car,
- prise des repas livrés par le restaurant le 147 et servis par les animateurs dans la salle polyvalente de 12h20 à 13h20,
- sieste pour les plus petits et temps calme pour les autres,
- temps d'activité de 14h00 à 17h00 avec sorties programmées par les animateurs.



Tarifs municipaux

Les tarifs 2023

A noter :

Dans l'attente de l'instauration d'une tarification sociale pour le restaurant scolaire, la commission des finances n'a pas jugé pertinent d'augmenter les tarifs du restaurant scolaire au risque de devoir les baisser dans les mois qui viennent.

Tarifs Périscolaires		
Restaurant scolaire	Forfait bimestriel/ enfant :	81,00 €
	Repas enfant occasionnel :	3,20 €
	Repas adulte :	6,00 €
	Repas agent :	3,20 €
Garderie	<u>Forfait bimestriel pour le matin et le soir :</u>	
	1 enfant	75 €
	2 enfants	145 €
	3 enfants et plus	197 €
	<u>Forfait bimestriel pour le matin ou le soir :</u>	
	1 enfant	59 €
	2 enfants	114 €
	3 enfants et plus	155 €
<u>Tarif occasionnel la séance 1/2 journée</u>		2,20 €
Tarifs Cimetière et Columbarium		
Cimetière	Concession perpétuelle le m ²	668 €
	Concession cinquantenaire* le m ²	204 €
	Concession trentenaire * le m ²	113 €
	*renouvelable	
Columbarium	Cavurne concession renouvelable d'une durée de 15 ans :	
	<u>En saillie 3 places :</u>	405 €
	<u>Enterrée 3 places :</u>	225 €
Tarifs Marché mensuel		
Le mètre linéaire	Occasionnel :	1 €
	Abonnement :	0,80 €
Option branchement	Par marché:	2 €
	Pour six mois :	10 €
Tarifs Occupation du domaine public		
	Location annuelle	60 €
Tarifs Animations culturelles		
	Enfants jusqu'à 12 ans :	Gratuit
	Adolescents 13 -18 ans :	3 €
	Adultes :	5 €
Tarifs Broyage branches		
Location broyeur	La journée :	32 €
	Le weekend :	53 €
	Caution :	1 000 €
Par le personnel communal	(La personne doit amener les branches sur rendez-vous à l'atelier) prix / h	
		30 €
Tarifs Entrée Charretière		
	Travaux et fourniture comprises le mètre linéaire	91,00 €

Tarifs Location salle polyvalente		
Associations communales	Vin d'honneur	118 €
	Week-end complet	
	1 gratuité / an incluant un public et un programme et après la gratuité	172 €
	<u>2 associations se partageant la location</u>	
	Samedi (2 ^{ème} à 5 ^{ème} manifestation maximum)	123 €
	Dimanche (2 ^{ème} à 5 ^{ème} manifestation maximum)	123 €
Associations intercommunales ELAN	Vin d'honneur	118 €
	Week-end complet	172 €
	<u>2 associations se partageant la location</u>	
	Samedi (2 ^{ème} à 5 ^{ème} manifestation maximum)	123 €
	Dimanche (2 ^{ème} à 5 ^{ème} manifestation maximum)	123 €
Autres associations	Vin d'honneur	225 €
	Week-end complet	300 €
	<u>2 associations se partageant la location</u>	
	Samedi (2 ^{ème} à 5 ^{ème} manifestation maximum)	150 €
	Dimanche (2 ^{ème} à 5 ^{ème} manifestation maximum)	150 €
Particulier habitant la Commune	Vin d'honneur	118,00 €
	Week-end	290,00 €
Particulier n'habitant pas la Commune	Vin d'honneur	300 €
	Week-end	600 €
Professionnels Commune	Pour activités ouvertes au grand public	550 €
Professionnels hors Commune	Pour activités ouvertes au grand public	880 €
Divers	Couverts de base	1 €
	Sono	40 €
	Caution	1 000 €
Mise à disposition		
Chapiteau	Association	gratuite
	Commerçant	76 €
	Caution	200,00 €
Table	Mise à disposition Jouventiens ou association	gratuite
	Caution association / commerçant	gratuite
	Caution particulier	40 €
Banc	Mise à disposition jouventiens ou association	gratuite
	Caution association / commerçant	gratuite
	Caution particulier	20 €

L'équipe municipale a établi ces tarifs en tenant compte d'un niveau d'inflation fin octobre 2022 de 6,2%, d'une augmentation des coûts de l'énergie de plus de 19 %, des produits alimentaires de 11,9%. et des frais de personnel de 5% (3,5% de point d'indice au mois de juillet et 1,5% de GVT). Pour 2023, l'inflation prévue est de 7,2%.

Zoom

Une vice-championne de France de judo 2022 à Saint-Jouvent

PALMARÈS 2022

- Championne Nouvelle-Aquitaine
- Vice-championne de France Espoirs
- Médaille d'or au tournoi national de Rochefort
- Médaille de bronze au tournoi national de Bressuire
- Médaille d'argent au tournoi national de Clermont-Ferrand
- 5ème place Coupe d'Europe de Slovénie •



Le club de Saint Jouvent propose du Judo et du Taïso le mardi et le vendredi avec 2 enseignants diplômés. Le taïso est une discipline qui permet d'améliorer ses capacités physiques (renforcement musculaires, mobilité articulaire et assouplissement). Cette discipline est encadrée par un éducateur sportif qui est également kinésithérapeute ce qui permet vraiment de proposer une activité bénéfique pour la santé de tous les pratiquants. Les enfants qui pratiquent le judo apprennent des techniques tout en s'amusant et en apprenant les valeurs éducatives véhiculées par ce sport japonais.



Parmi les 70 licenciés de l'association, une jeune sportive de 15 ans formée au club depuis ses 5 ans fait parler d'elle au niveau national et international : Tifenn AYMARD. Elle a intégré le pôle Espoirs de Limoges et elle s'entraîne quotidiennement sur cette structure avec beaucoup d'ambition et d'assiduité. Ses résultats et sa participation à des stages nationaux lui ont permis de devenir

vice-championne de FRANCE en mai 2022 et de participer à sa première compétition internationale en Slovénie en octobre 2022 où elle a terminé 5ème. Outre ses entraînements quotidiens, elle vient, dès que son emploi du temps le permet, donner des cours aux plus jeunes et aider sur les stages sportifs car elle aime transmettre sa passion aux plus jeunes et se dirige vers l'enseignement. D'autres jeunes participent également à beaucoup de stages et de compétitions tout au long de la saison (compétitions par équipes, arbitrage, jujitsu, tournois départementaux et régionaux) Le club de Saint-Jouvent est fier d'avoir des éléments moteurs qui permettent de faire rayonner le club en dehors de la commune et remercie les bénévoles qui œuvrent pour l'organisation de cette association dynamique et conviviale.

Manifestations 2023

07/01/23	Vœux du Maire et de son conseil
12/01/23	Atelier seniors Prévention Routière
13/01/23	Conférence sur l'astronomie de Pascale Coste, organisée par la MAIRIE
21/01/23	Jeux de société organisés par GYM TONIC
04/02/23	Petit-déjeuner citoyen organisé par la MAIRIE
18/02/23	One man show de J.A organisé par la MAIRIE
26/02/23	Concours de belote organisé par les PARENTS D'ELEVES
04/03/23	Repas organisé par le judo
18/03/23	Fête de la bière organisée par ST JOUV'EN FETE
25/03/23	Carnaval organisé par les PARENTS ELEVES
01/04/23	Journée éco-citoyenne organisée par la MAIRIE
22/04/23	Repas organisé par le FOOT
29/04/23	Vide-grenier organisé par le COMITE DES FETES
13/05/23	Manifestation La Jouventienne organisée par CLUB VTT
03/06/23	Manifestation organisée par RELAX&MOI
10/06/23	Manifestation organisée par le COMITE DES FETES
17/06/23	Manifestation organisée par EN AVANT SAINT JOUVENT
24/06/23	Concours de pétanque féminin organisé par CHAMBOULTOUT
30/06/23	Fête des écoles organisée par les PARENTS D'ELEVES
22/09/23	Vernissage du salon des artistes, organisé par la MAIRIE
23/09/23 au 01/10/23	Salon des artistes organisé par la MAIRIE
24/09/23	Fête foraine et vide grenier organisés par les PARENTS D'ELEVES Concours de pétanque organisé par le COMITE DES FETES
29/10/23	Gala d'accordéon organisé par le COMITE DES FETES
18/11/23	Soirée Beaujolais organisée par ST JOUV EN FETE
02/12/23	Concours de belote organisé par CHAMBOULTOUT

Après neuf semaines de TAP (Temps d'Activité Périscolaire) avec les classes de CE2, CM1 et CM2, Pascal Coste intervenant pour la compétence "Astronomie" a souhaité, afin de finaliser sa prestation, proposer une conférence le vendredi 13 Janvier à la salle polyvalente de Saint Jouvent pour nous transporter dans son univers peuplé de trous noirs, de constellations et d'étoiles...

Pour la première fois à Saint Jouvent, le Samedi 21 janvier 2023, l'association GYM TONIC organise pour les enfants un après-midi "Jeux de société" qui se prolongera en soirée avec les adultes. Les participants pourront se restaurer sur place avec des tartes salées ainsi que des gâteaux et autres crêpes confectionnés par les vaillantes adhérentes de l'association.

A noter sur vos agendas, un spectacle proposé par la mairie aura lieu le 18 février à la salle polyvalente : il s'agit d'un one man show de J.A. **Le pitch** : un régisseur de cabaret se retrouve seul en scène car les stars programmées ne sont pas là ! Il doit faire patienter le public. Parviendra-t-il à remplacer les personnalités, les acteurs et chanteurs le temps d'une soirée ?



Participation libre.

Cérémonie de plantation d'arbres



Comme nombre d'entre vous ont pu le constater, la sculpture du tronc du chêne devant la mairie est en cours de finalisation. Le thème de la sculpture a été choisi par les enfants du CME et le sculpteur est Monsieur Vincent Ratinaud (Fuste & sculpture).

Remontons un peu le temps : sous la houlette de leur professeur des écoles, Edouard Laizet, les enfants du CM2 avaient prévu de participer à la journée internationale des forêts prévue le 21 mars 2020 et coordonnée en France par Teragir avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et celui de l'Education Nationale. La classe a alors reçu une série d'arbrisseaux qui devaient être plantés lors de cette journée spéciale. Il avait été entendu avec l'équipe municipale de l'époque et notamment Jean-Jacques Chapoulie, alors en charge de la forêt communale, de créer un arboretum sur un terrain dont Monsieur Aymard a fait donation à notre commune. Ce terrain se trouve en bordure du circuit de la forêt. On peut y accéder facilement depuis la place de l'église, par le chemin qui descend vers la Glane. Il est alors sur la droite, dans un pré de fond, un peu avant d'atteindre le ruisseau.

Cependant, la pandémie Covid est arrivée en mars 2020 et la plantation des arbrisseaux a été décalée du fait du confinement. Malheureusement, peut-être du fait du retard de plantation ou d'emplacements non adaptés, nombre de ces arbrisseaux n'ont pas survécu.

L'idée d'arboretum, toujours sur le même emplacement, a néanmoins été poursuivie par l'équipe municipale actuelle avec la mise en place de l'opération « 1 année de naissance = 1 arbre ». Les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont proposé d'y adjoindre l'opération « un conseil municipal des enfants = un arbre » et ils ont eu la charge de choisir les essences pour ces deux opérations, en collaboration avec les agents du service technique communal.



Ainsi, le samedi 19 novembre 2022, les parents du Conseil municipal des enfants et les parents de Jouventiens nés en 2021 ont été

conviés à la plantation d'un saule pleureur pour ces naissances et un ginkgo biloba pour le conseil municipal des enfants. La cérémonie a commencé par un discours de Madame le Maire. Dans ce discours, elle a notamment expliqué l'importance du symbole : en plantant ces arbres, les enfants développeront un phénomène d'attachement et auront à cœur de surveiller la croissance de leur arbre de naissance d'autant qu'au pied de cet arbre, seront indiqués leurs prénoms et dates de naissance ; et les enfants du CME seront fiers, lorsqu'ils seront plus grands, de montrer leur arbre qui témoigne de leur engagement citoyen.

Parents, enfants du CME, Sandrine Redon, animatrice du CME et quelques élus ont accompagné Madame le Maire jusqu'à l'arboretum où les attendaient Jonathan Pichon et Romain Durand pour procéder aux deux plantations. Les enfants ont tour à tour ajouté une pelletée de terre au pied

des deux arbres, le saule pleureur, puis le ginkgo biloba. Ils ont également fait lecture des panneaux descriptifs des essences qu'ils ont mis en forme avec l'aide de Sandrine Redon.

L'équipe municipale, les agents techniques et l'école vont travailler de concert

pour que ce site en devenir grandisse chaque année et devienne un lieu de promenade incontournable des Jouvientiens. L'idée est de contribuer à sensibiliser les enfants, et pourquoi pas les grands, aux bienfaits des arbres et plus largement de la nature.



1^{ère} réunion d'accueil des nouveaux arrivants

Une réunion d'information et d'échanges à l'attention des nouveaux habitants arrivés sur notre commune a eu lieu le samedi 15 octobre, à la salle polyvalente. Les difficultés liées au Covid ayant empêché de mettre en place cet accueil sur les années précédentes, les habitants installés depuis 2020 avaient été conviés.

7 familles ont répondu présentes. Le maire, Jany-Claude Solis leur a présenté un diaporama pour leur permettre de mieux connaître notre village, ses enjeux, le tissu associatif et les politiques publiques mises en place par l'équipe municipale. Une pochette contenant un livret d'accueil et diverses informations a été remise à chaque famille. Un temps d'échange avec madame le maire et les membres du conseil municipal présents a ensuite été proposé autour d'un apéritif. Cet événement devrait être renouvelé chaque année et couplé à la remise des premières cartes d'électeurs de nos plus jeunes citoyens.

Eteindre l'éclairage public la nuit : des économies pour le bien de notre planète

Le saviez-vous ?

Aujourd'hui, la consommation de l'éclairage public en France est d'environ 5,6 milliards de KWh par an pour 9,5 millions de points lumineux (Source : Association Française de l'Éclairage). Selon les barèmes de l'ADEME, cela représente une production d'environ 420 000 T de CO₂équivalent par an.

.fr



Avant toute chose, précisons que l'éclairage public est un service fourni par la commune aux usagers de l'espace public, mais qu'il n'est pas obligatoire.

Certes, il facilite les déplacements et les activités de nuit, mais reconnaissons que, dans nos campagnes, dès la fin de soirée, l'activité humaine dans les rues est très fortement diminuée voire quasi inexistante.

Nous pouvons alors nous demander pourquoi continuer d'éclairer ? Nul ne peut désormais ignorer que cet éclairage nuit à la biodiversité et donc perturbe les écosystèmes. C'est aussi une empreinte carbone supplémentaire, dont notre planète n'a pas besoin.

Certains habitants peuvent avoir quelques réserves quant à la question de la sécurité mais la brigade de gendarmerie nous a rapidement rassurés. Dans la plupart des communes pratiquant la coupure nocturne, aucune augmentation des délits n'a été observée. Les effractions ont d'ailleurs lieu principalement en journée.

L'extinction de nos 430 lampadaires la nuit permet donc tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour la faune, la flore et ne l'oublions pas, de contenir la facture énergétique dans le contexte actuel de crise énergétique où les communes ne bénéficient pour l'instant d'aucune aide pour payer leurs factures d'électricité qui s'envolent de façon exponentielle : 32 000 € en 2020, 37 000 € en 2021, 45 000 € prévus en 2022 et si l'on ne fait rien près de 100 000 € à prévoir sur le budget 2023 !. Elle contribue également à diminuer la tension électrique importante qui règne actuellement dans l'Hexagone.

C'est dans le même esprit que, sans sacrifier la féerie de Noël, nous avons choisi la carte de la sobriété, mais pas celle de l'austérité en optant pour une réduction des illuminations de Noël : une période plus courte d'illumination (allumage le 9 décembre), une durée journalière moins longue (extinction des lumières à 21 h) et une diminution du nombre de points lumineux.

Enfin, le chauffage dans les bâtiments communaux sera plafonné à 19 degrés conformément aux articles R241-25 et 26 du Code de l'énergie.



L'application Ecowatt : pour une consommation responsable de l'électricité

C'est durant l'hiver que la consommation d'électricité est la plus forte.

C'est la mission de RTE, entreprise de service public qui gère le réseau de transport d'électricité, de sécuriser l'approvisionnement de tous les Français en électricité : en mobilisant toute l'électricité disponible en France, mais aussi, si nécessaire, chez nos voisins européens.

Notre système électrique est aujourd'hui en transition. Les marges disponibles en hiver sont réduites. Jusqu'en 2024, une vigilance est de mise durant ces périodes de forte consommation.

Des solutions existent pour préserver l'approvisionnement des Français en électricité. Elles seraient déployées si nécessaire : par exemple en réduisant la consommation de certaines industries en France ou en baissant la tension sur tout le réseau.

Si toutes ces mesures s'avéraient insuffisantes, le recours à des coupures ciblées sur le territoire ne pourrait être totalement exclu. RTE activera en dernier recours des délestages pour faire baisser la consommation et éviter une coupure de gran-

de ampleur en France.

Un délestage est l'organisation de coupures d'électricité localisées, temporaires et réparties sur le territoire. Elles sont mises en œuvre lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'électricité disponible en France pour faire face à la consommation.

Les usagers prioritaires ne sont pas coupés (hôpitaux, sécurité, Défense nationale, industries à risque...).

Afin d'éviter au maximum ces délestages, nous avons besoin que chaque Français, chaque entreprise, chaque collectivité se mobilise en adoptant des gestes simples au bon moment. **Cet hiver, réduisons tous ensemble de 10% nos consumma-**

tions énergétiques en réalisant des écogestes : « je réduis, j'éteins, je décale ». Pour plus d'informations sur la météo de l'électricité et les conseils pour moins consommer, rendez-vous sur :

<https://www.monecowatt.fr/>.

Pour ce qui est de la commune de Saint-Jouvent, si la coupure impacte notre restaurant scolaire, nous distribuerons un repas froid. Dans tous les cas, nous essaierons de diffuser l'information dès que nous la recevrons sur Panneau Pocket, une raison supplémentaire de télécharger cette application accessible gratuitement sur vos téléphones portables et vos ordinateurs.



PÊLE-MÊLE

Du nouveau au secrétariat de mairie

Au revoir Catherine, bienvenue Ingrid !

Catherine Guilhem ayant fait valoir ses droits à la retraite, Ingrid Maronne, qui nous vient de Bellac, a rejoint l'équipe du secrétariat. Elle sera notamment en charge du personnel et du budget.



Attention les horaires d'ouverture de la mairie du mercredi et samedi matin ont été intervertis : le mercredi de 8h45 à 12h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Des changements dans l'équipe municipale

Pour des raisons différentes, trois conseillers municipaux ont décidé d'arrêter leur mandature : Valérie Berthier-Solis, Sabrina Bost, Raymond Blancheton. Ils sont remplacés par les suivants sur la liste qui s'était présentée aux élections : Stéphanie Denis, Philippe Dufour et Patricia Vignals.

Enlèvement des encombrants les 15 mars et 14 septembre 2023

La collecte réalisée sera de type "porte à porte" et l'inscription à celle-ci se fait en mairie. Vous devez préciser le type d'encombrants et leur nombre. Le volume de collecte est limité à 4m³ par habitant.

Borne de recharge pour voitures électriques

La borne de recharge installée sur l'aire de co-voiturage de la gare Peyrilhac-Saint-Jouvent est désormais en service.



Nos restaurateurs à votre service

Depuis la fermeture de notre boulangerie, le Saint-Jouvent et le 147 assurent le service de dépôt de pain. Il suffit de leur téléphoner la veille pour que vous puissiez disposer d'une ou plusieurs baguettes fraîches sans avoir à faire de nombreux kilomètres. Alors, n'hésitez plus et appelez-les.

En route pour la redevance incitative

La REdevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) vise à proposer une facturation qui ne soit plus calculée sur la valeur locative du logement mais sur une utilisation réelle du service comme pour l'eau ou l'électricité et sur la composition effective du foyer.

Plus juste, cette tarification incite à moins produire de déchets et à mieux les trier pour les recycler.

Là où la REOMI a été mise en place, c'est de 20 à 50% de déchets en moins et 40% de tri en plus.

A Saint-Jouvent – comme dans toutes les communes de la Communauté de Communes ELAN - la REOMI démarre dès le 1^{er} janvier 2023.

❶❶ Seuls les bacs ELAN équipés d'une puce seront ramassés. Si vous n'en êtes pas équipés, prenez contact avec le service Déchets de la Communauté de communes ELAN au **05 44 21 44 23**.

Pour en savoir plus, lisez le dépliant et la lettre d'ELAN qui vous seront distribués courant janvier.

Le saviez-vous ?

La REOMI est obligatoire pour tout particulier. Ne pas vous inscrire vous expose à des sanctions et risque de vous faire payer le tarif le plus élevé !

La page de l'opposition *

UNIS POUR SAINT-JOUMENT

2023

2 années de COVID, la guerre en Ukraine, l'augmentation des prix de l'énergie, la hausse des dépenses de la vie quotidienne...

Oui, je sais, la Crise ! Oui, je sais, la Guerre ! Oui je sais, la Planète !

Le gouvernement et **VOTRE MAIRE** vous demandent constamment des efforts de sobriété énergétiques. Consommer moins et mieux afin d'éviter les coupures du réseau électrique. Pratiquer le covoiturage pour économiser les énergies fossiles. Donner des pulls supplémentaires à vos enfants pour l'école ou la garderie.

Vous faites très attention et appliquez au mieux les recommandations.

Pourtant, lors du *conseil municipal du 18 octobre 2022*, une délibération a reçu un avis favorable (bien que loin de l'unanimité). Nous pensons que cette décision est scandaleuse au moment où l'on demande à tous de faire des efforts économiques.

En effet, il nous apparaît extrêmement inapproprié que votre Maire engage les deniers municipaux (donc vos impôts) à hauteur de plus de SIX CENT MILLE EUROS pour la réhabilitation des anciens ateliers municipaux dans le but d'en faire un agrandissement de la mairie avec une somptueuse salle du Conseil/salle des Mariages.

Tous les habitants de Saint-Jouvent n'en profiteront pas, MAIS tous y contribuent.

Par contre, nous aurions pu être fiers de l'aide humanitaire que notre commune apporte aux familles ukrainiennes susceptibles d'être accueillies en ce début d'année.

Et bien malheureusement, il n'en sera rien...

Cette action honorable de prime abord ne le semble pas dans la réalité. Ces familles devraient occuper les logements qui se situent rue de l'Ancienne Poste en haut du bourg de Saint-Jouvent. Les locataires actuels de ces mêmes logements, après avoir démarché la Mairie et ELAN afin de les alerter sur leurs conditions de vie et la nécessité d'y apporter des améliorations, sans succès, se sont tournés vers nous. Vos élus d'opposition ont donc pris rendez-vous auprès de Monsieur DUPUY, vice-président d'ELAN, le 03 octobre 2022 afin de s'informer sur le devenir de ces logements et les pistes envisageables pour en alléger le coût énergétique : travaux d'isolation, raccordement sur la chaudière bois de la commune (en capacité de subvenir à ce besoin). Depuis cet entretien, les locataires sont revenus vers nous pour nous faire part de leur satisfaction d'avoir été contactés par ELAN pour des interventions d'entretien dans leur logement alors que depuis trois ans, rien n'avait évolué. Même si certains, pourtant restés inactifs, s'en approprient aujourd'hui le mérite. Pour notre part, nous tenons à remercier ELAN pour la prise en considération des besoins des locataires.

Coïncidence ou pas, les choses ont avancé.



Nous espérons, pour vous et vos proches, une bonne et plus heureuse année 2023.

** Afin de respecter les droits de l'opposition, l'équipe de rédaction n'apporte aucune correction à cette page*



Salle polyvalente



Samedi 4 février de 9h30 à 11h 30
Premier petit-déjeuner citoyen

Vos élus vous attendent
autour d'une tasse de café ou de thé agrémentée de viennoiseries
pour échanger, discuter sur votre cadre de vie et votre quotidien,
partager la politique municipale tout en l'enrichissant de vos avis.

Inscription obligatoire auprès d'Amandine au 05 55 75 81 01